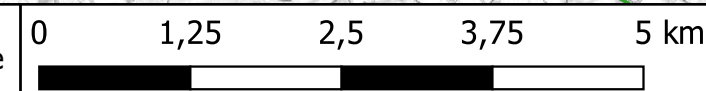


Légende

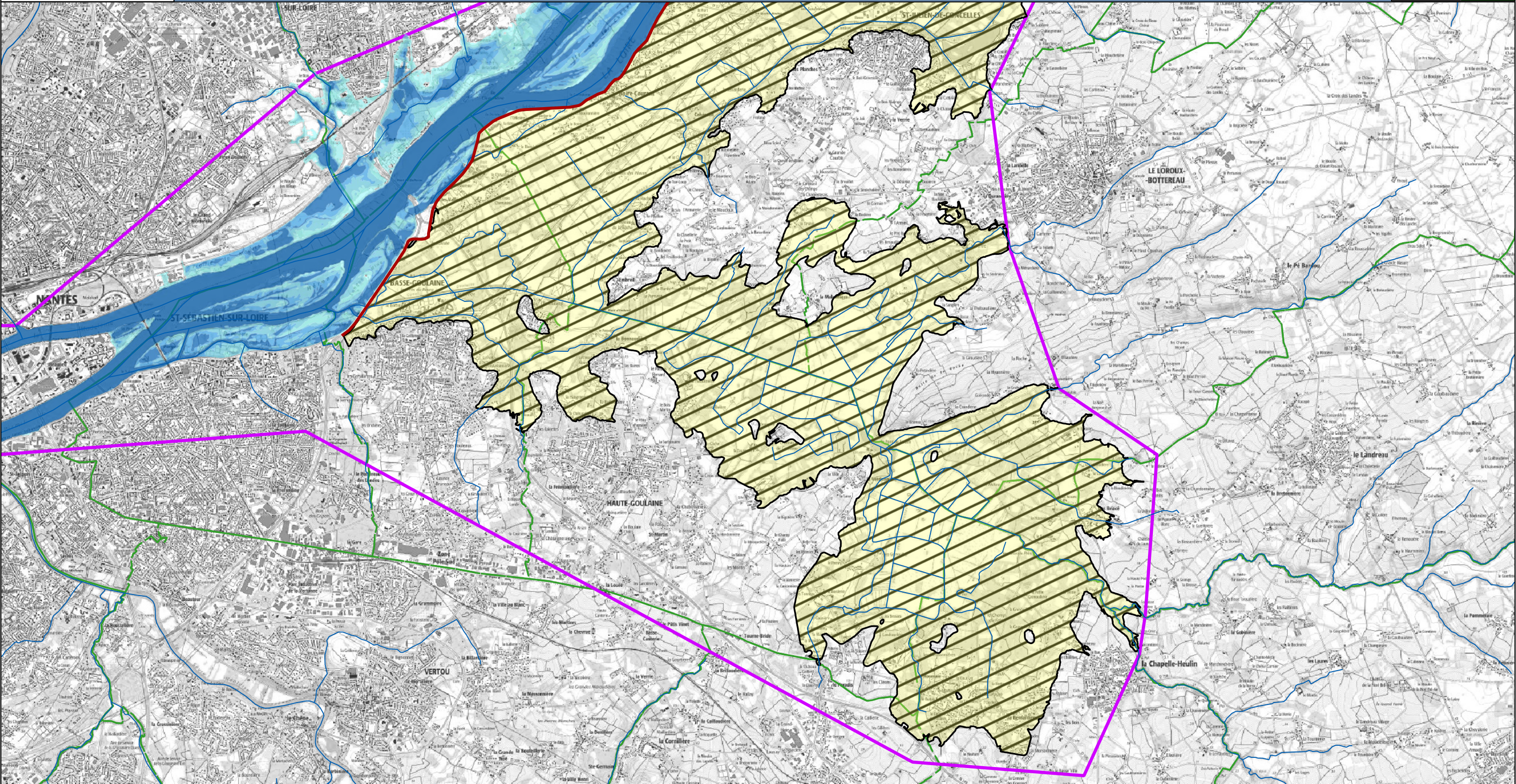
- | | |
|-----------------|------------------------------|
| 0 à 0,50 m | Station |
| 0,50 à 1 m | Endiguement |
| 1 à 1,50 m | Zone potentiellement inondée |
| 1,50 à 2 m | Zone d'étude |
| supérieur à 2 m | Limites communales |

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 8,50m à la station de Nantes et 7,10m à la station de Montjean. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du modèle d'Hydratec développé pour le GIP Loire estuaire. La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



Stations de vigilance de NANTES / MONTJEAN : 8,50 m / 7,10 m

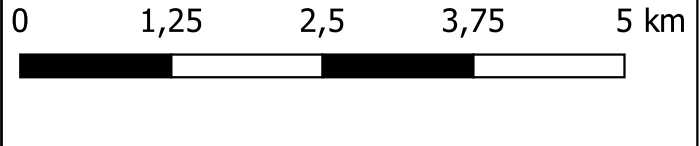


Légende

	0 à 0,50 m		Station
	0,50 à 1 m		Endiguement
	1 à 1,50 m		Zone potentiellement inondée
	1,50 à 2 m		Zone d'étude
	supérieur à 2 m		Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 8,50m à la station de Nantes et 7,10m à la station de Montjean.
La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du modèle d'Hydratec développé pour le GIP Loire estuaire.
La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



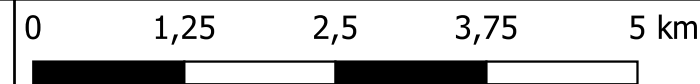


Légende

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| Classes de hauteurs d'eau | Station |
| 0 à 0,50 m | Endiguement |
| 0,50 à 1 m | Zone potentiellement inondée |
| 1 à 1,50 m | Zone d'étude |
| 1,50 à 2 m | Limites communales |
| supérieur à 2 m | |

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 8,50m à la station de Nantes et 7,10m à la station de Montjean. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du modèle d'Hydratec développé pour le GIP Loire estuaire. La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



Stations de vigilance de NANTES / MONTJEAN : 8,50 m / 7,10 m

NANTES

REZE

BOUCENAIS

LA MONTAGNE

St-Jean-de-Boiseau

COCHERON

ST-HERBLAIN

le Pelletier

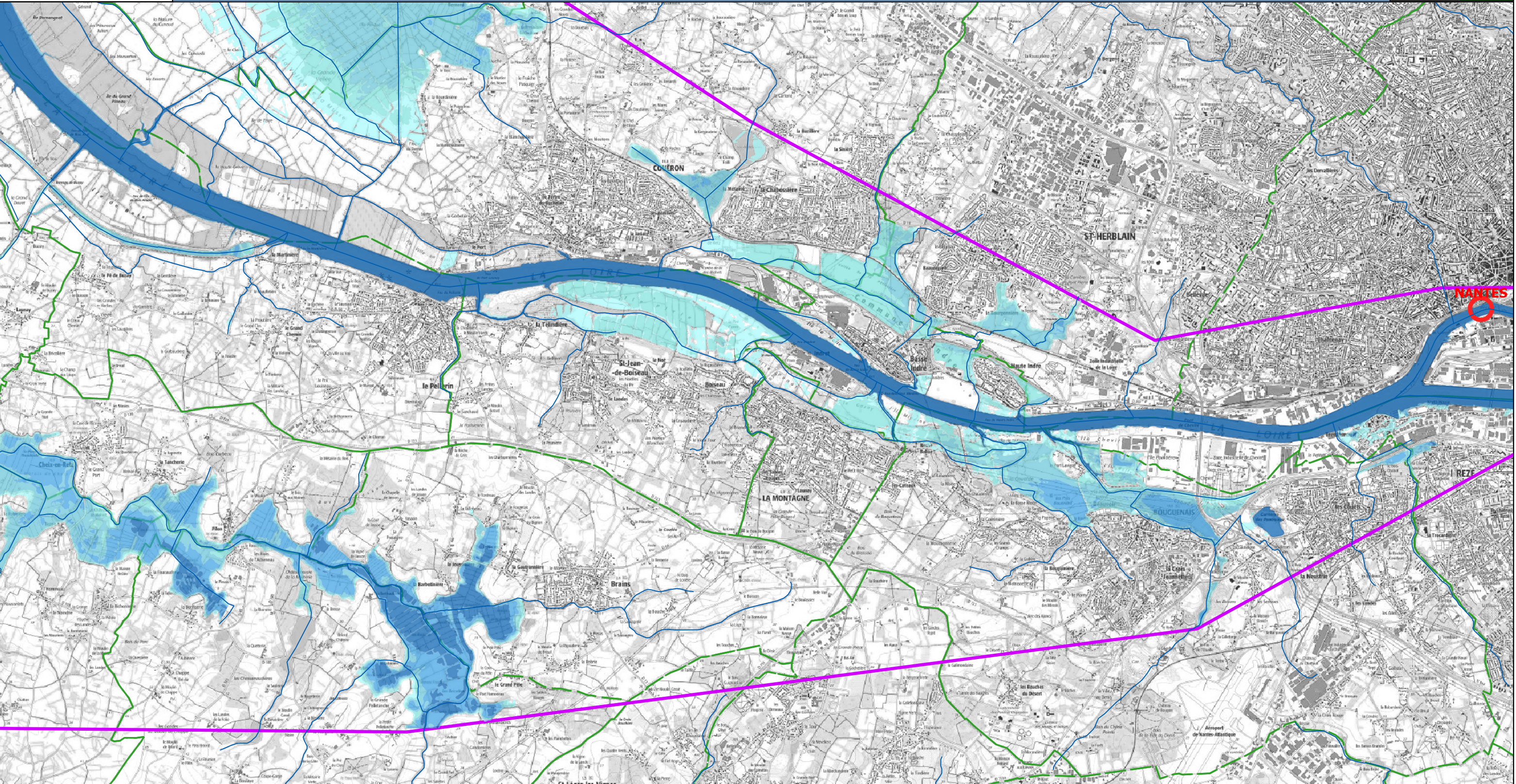
Brains

LA MONTAGNE

BOUCENAIS

REZE

Aéroport de Nantes-Mérignac

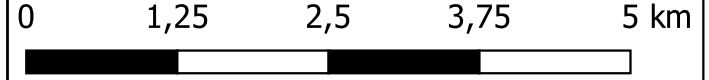


Légende

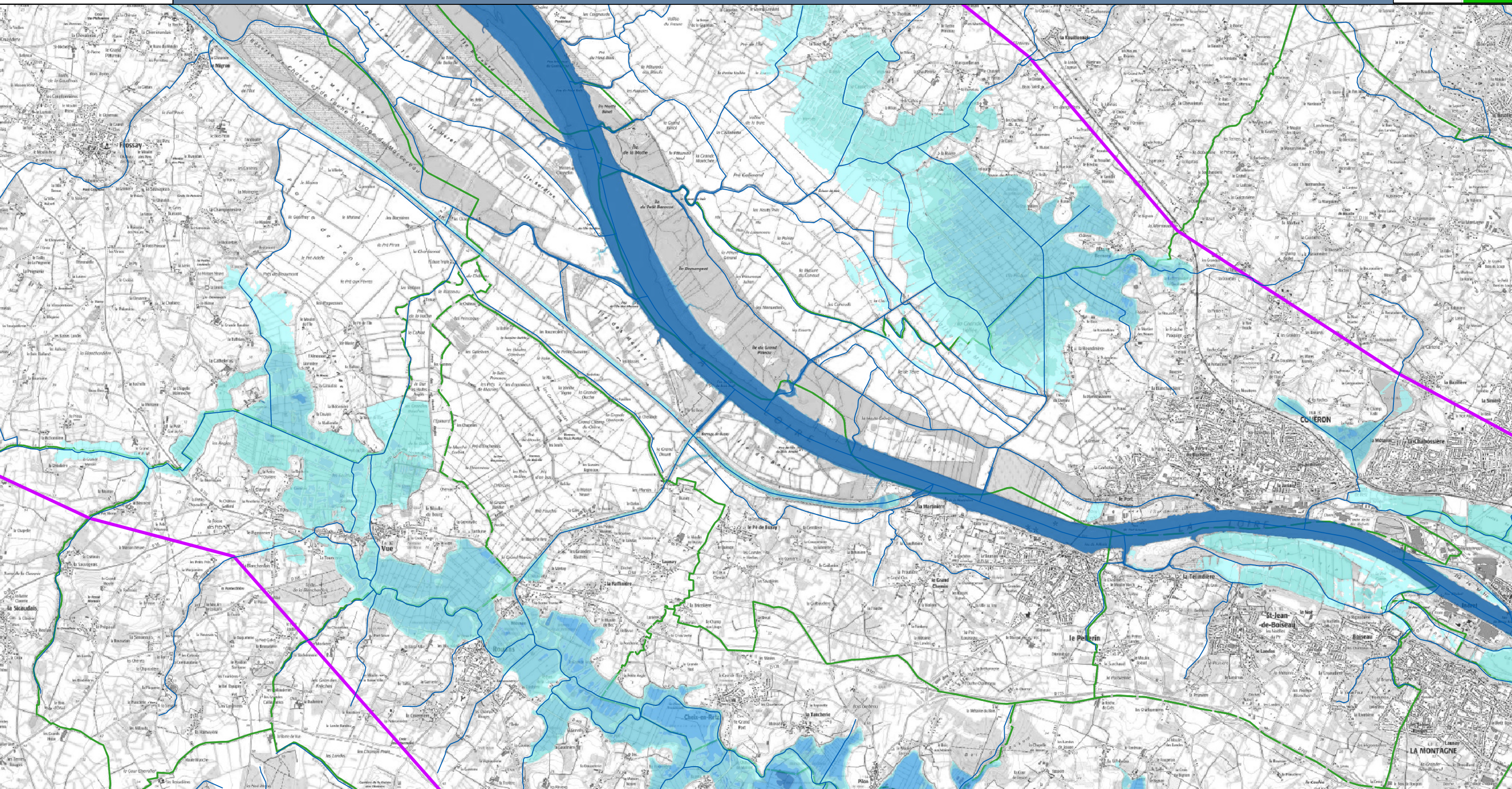
0 à 0,50 m	Station
0,50 à 1 m	Endiguement
1 à 1,50 m	Zone potentiellement inondée
1,50 à 2 m	Zone d'étude
supérieur à 2 m	Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 8,50m à la station de Nantes et 7,10m à la station de Montjean. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du modèle d'Hydratec développé pour le GIP Loire estuaire. La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



Stations de vigilance de NANTES / MONTJEAN : 8,50 m / 7,10 m

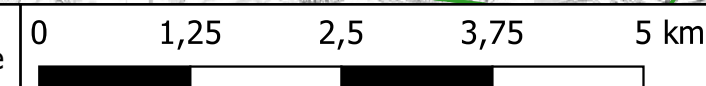


Légende

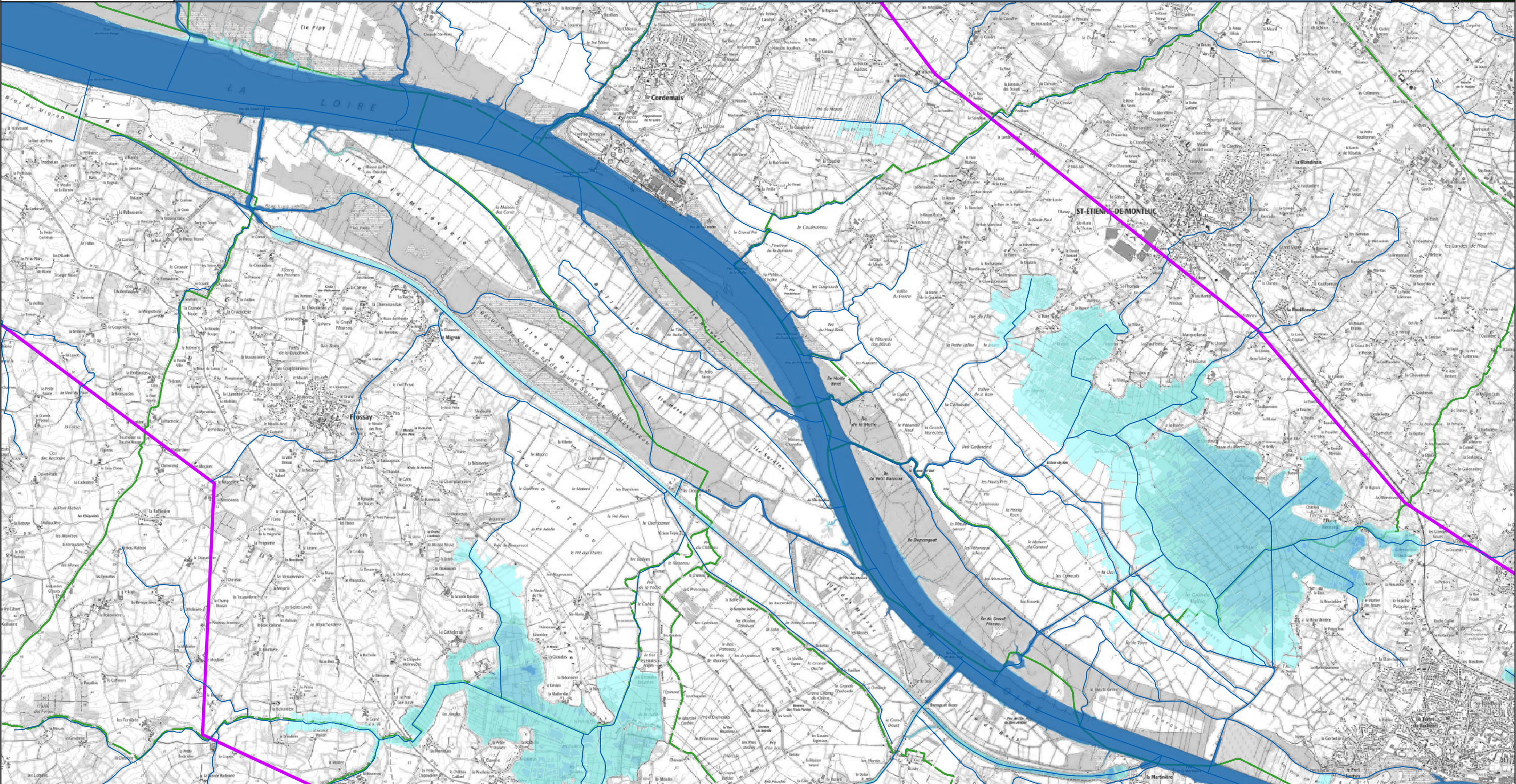
- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| Classes de hauteurs d'eau | Station |
| 0 à 0,50 m | Endiguement |
| 0,50 à 1 m | Zone potentiellement inondée |
| 1 à 1,50 m | Zone d'étude |
| 1,50 à 2 m | Limites communales |
| supérieur à 2 m | |

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 8,50m à la station de Nantes et 7,10m à la station de Montjean.
La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du modèle d'Hydratec développé pour le GIP Loire estuaire.
La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



Stations de vigilance de NANTES / MONTJEAN : 8,50 m / 7,10 m

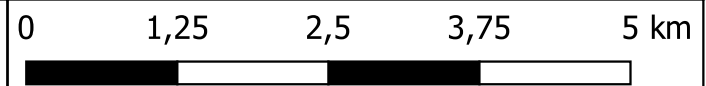


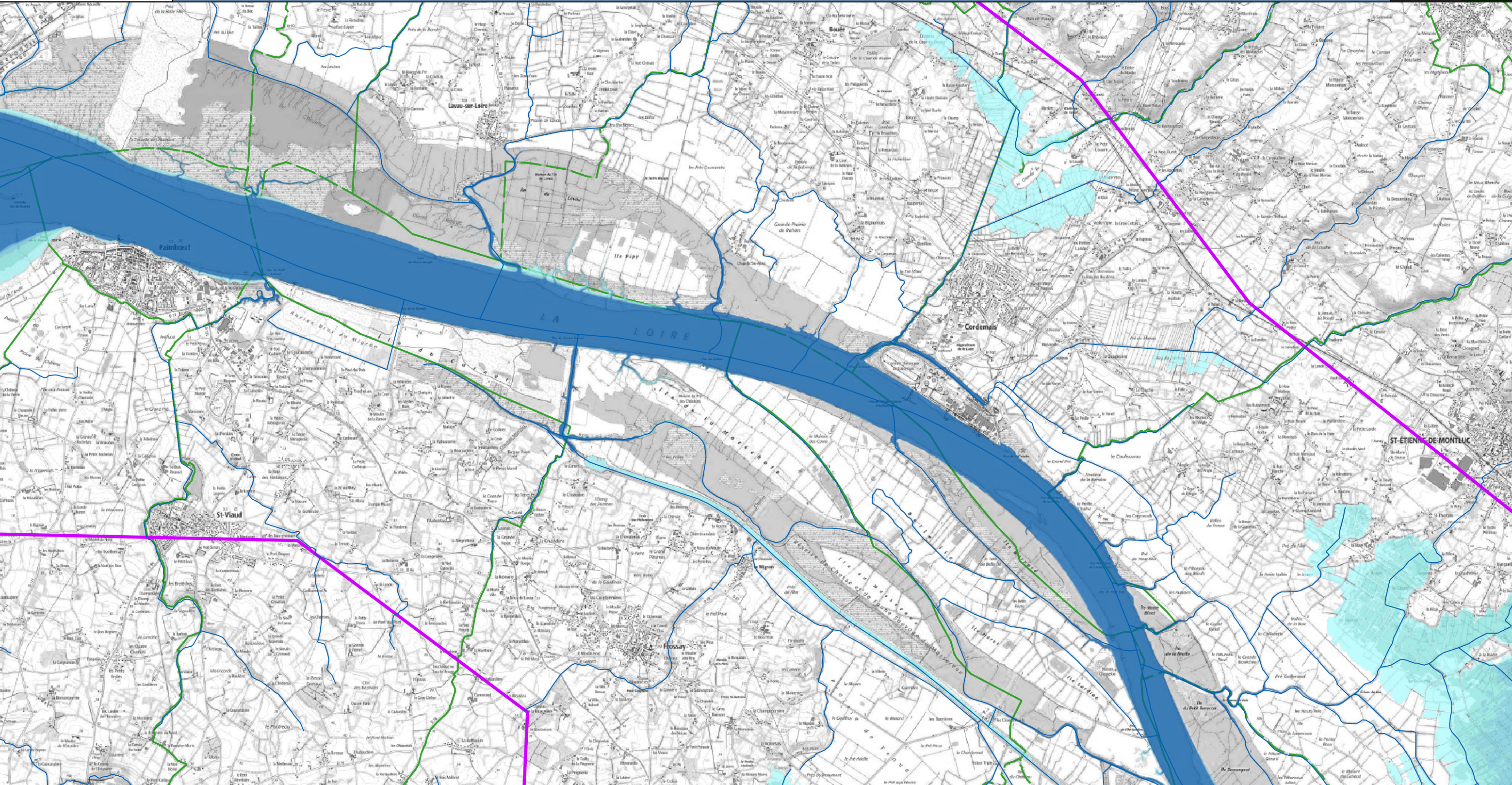
Légende

0 à 0,50 m	Station
0,50 à 1 m	Endiguement
1 à 1,50 m	Zone potentiellement inondée
1,50 à 2 m	Zone d'étude
supérieur à 2 m	Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 8,50m à la station de Nantes et 7,10m à la station de Montjean. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du modèle d'Hydratec développé pour le GIP Loire estuaire. La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



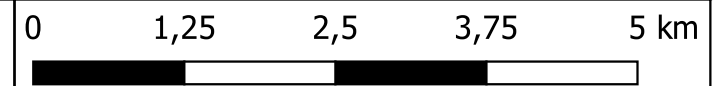


Légende

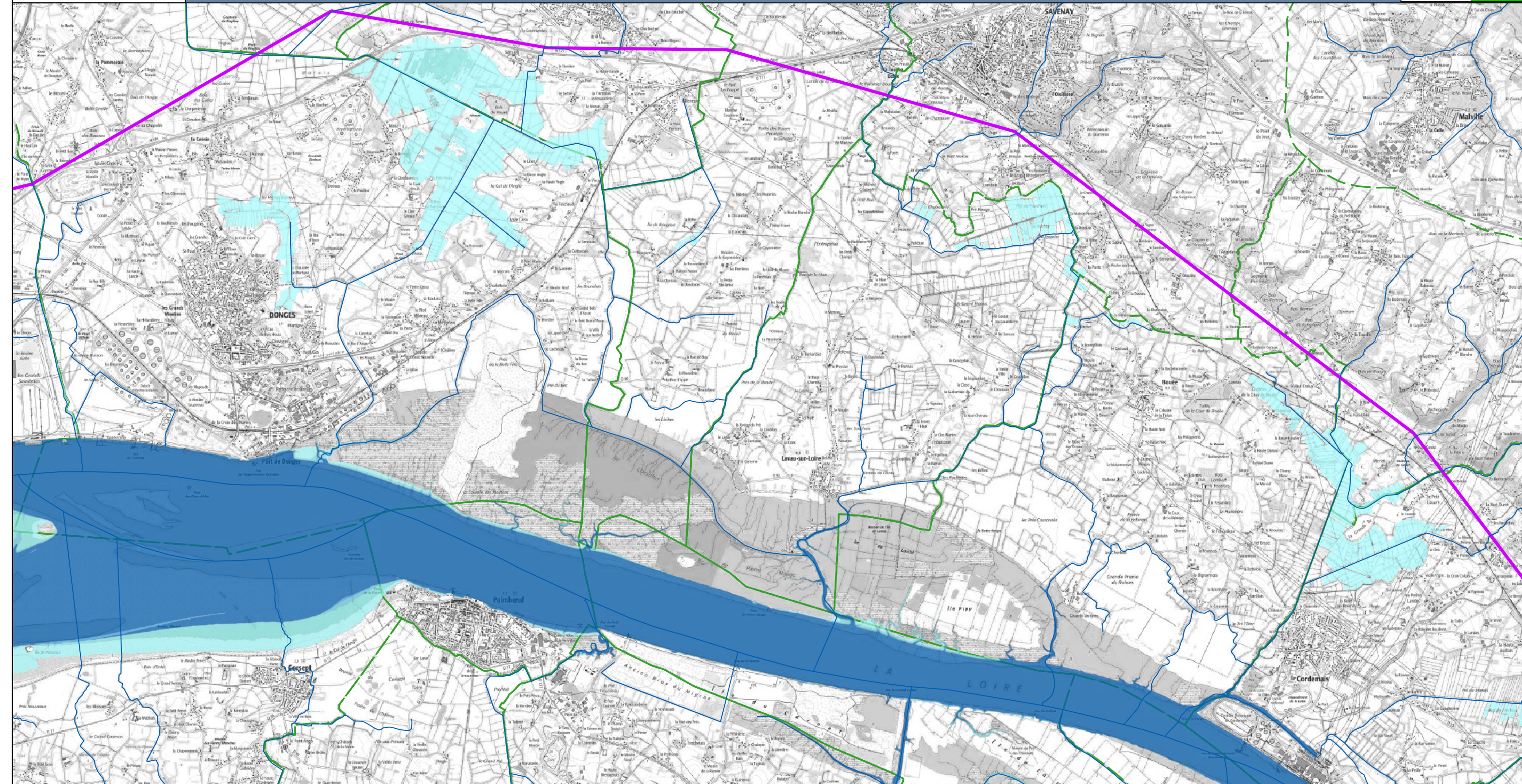
- Classes de hauteurs d'eau
- 0 à 0,50 m
- 0,50 à 1 m
- 1 à 1,50 m
- 1,50 à 2 m
- supérieur à 2 m
- Station
- Endiguement
- Zone potentiellement inondée
- Zone d'étude
- Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 8,50m à la station de Nantes et 7,10m à la station de Montjean. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du modèle d'Hydratec développé pour le GIP Loire estuaire. La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



Stations de vigilance de NANTES / MONTJEAN : 8,50 m / 7,10 m

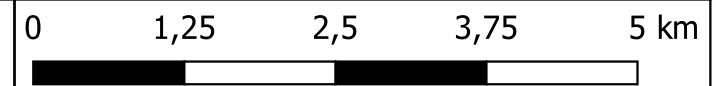


Légende

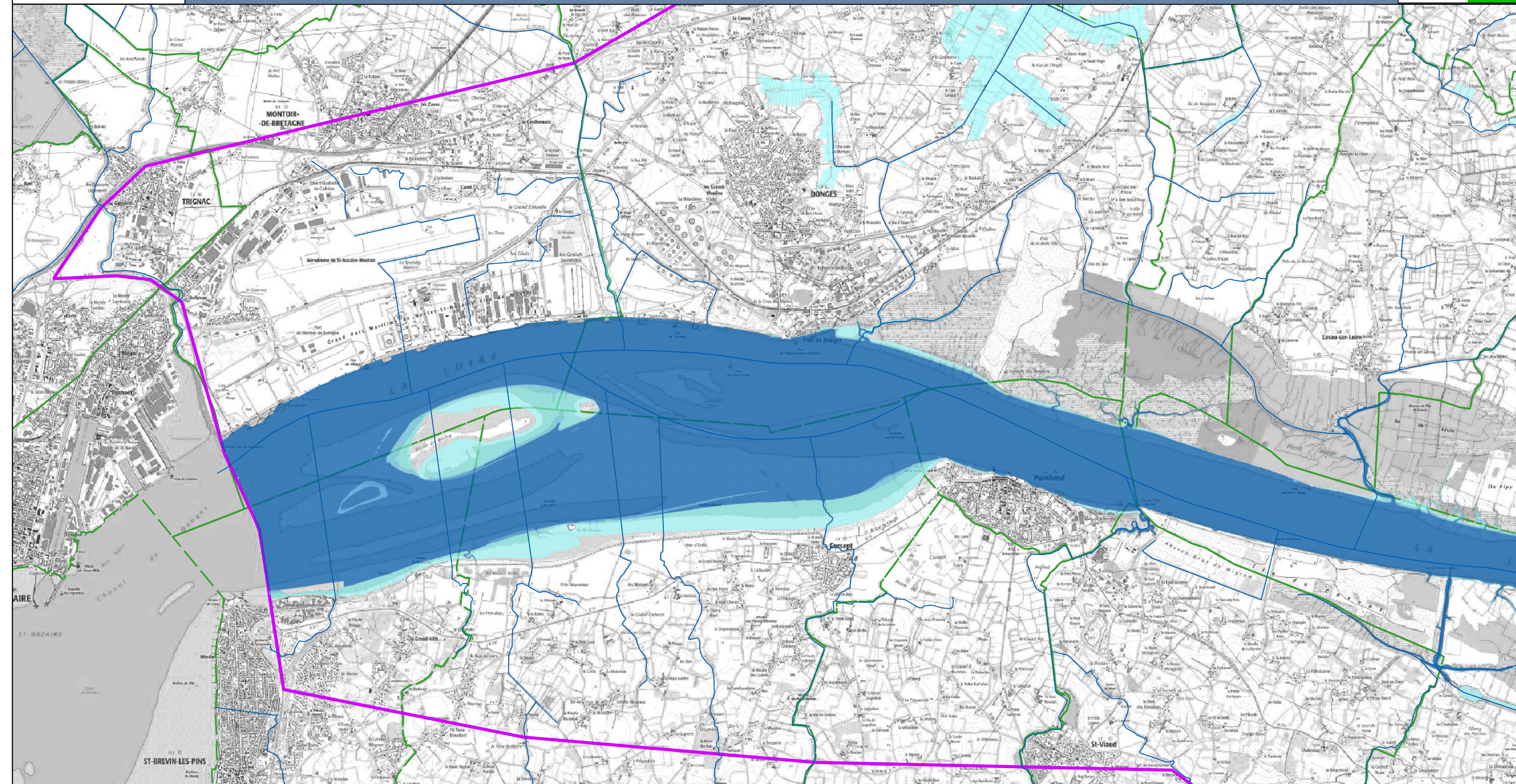
- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| Classes de hauteurs d'eau | Station |
| 0 à 0,50 m | Endiguement |
| 0,50 à 1 m | Zone potentiellement inondée |
| 1 à 1,50 m | Zone d'étude |
| 1,50 à 2 m | Limites communales |
| supérieur à 2 m | |

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 8,50m à la station de Nantes et 7,10m à la station de Montjean. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du modèle d'Hydratec développé pour le GIP Loire estuaire. La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond



Stations de vigilance de NANTES / MONTJEAN : 8,50 m / 7,10 m



Légende

- Classes de hauteurs d'eau
- 0 à 0,50 m
- 0,50 à 1 m
- 1 à 1,50 m
- 1,50 à 2 m
- supérieur à 2 m
- Station
- Endiguement
- Zone potentiellement inondée
- Zone d'étude
- Limites communales

Cette carte représente les zones inondées par débordement de la Loire pour une hauteur de 8,50m à la station de Nantes et 7,10m à la station de Montjean. La ligne d'eau a été déterminée à l'aide du modèle d'Hydratec développé pour le GIP Loire estuaire. La DREAL Pays de la Loire a choisi de considérer que les zones protégées par les systèmes d'endiguement autorisés au titre du code de l'environnement sont potentiellement inondées au-delà du niveau de protection du système d'endiguement. Ce niveau de protection est défini par l'article R.214-119-1 du code de l'environnement.

Cartographie : DREAL Pays de la Loire / SRNT novembre 2022
Données sources : SCANS 25 - BD Carthage - Adminexpress © IGN - VIGInond

